

Au quatrième trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques dépasse de 2,0 % son niveau de 2019

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DANS LES HÔTELS, CAMPINGS ET AUTRES
HÉBERGEMENTS COLLECTIFS TOURISTIQUES (AHCT) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 16 février 2023 · n° 39



Avertissement : publications trimestrielles sur la fréquentation touristique

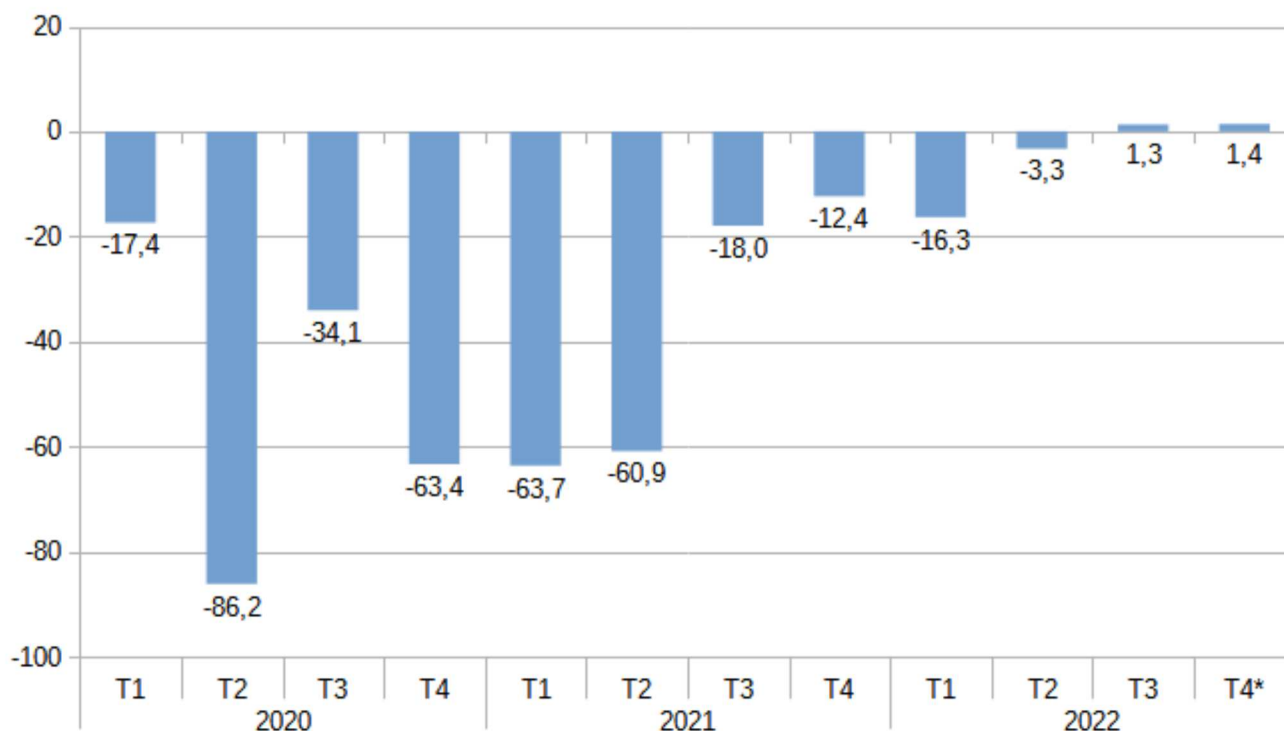
Compte tenu de la crise sanitaire, et de la baisse exceptionnelle de fréquentation en 2020 et en 2021, les évolutions sont mesurées dans cette publication par rapport au même trimestre de 2019.

Au quatrième trimestre 2022 en France, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques hors campings, exprimée en nombre de nuitées, est supérieure de 2,0 % à celle du quatrième trimestre 2019. Elle dépasse son niveau de fin 2019 aussi bien dans les hôtels (+1,4 %) que dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT, +4,1 %).

La fréquentation hôtelière de la clientèle non résidente dépasse son niveau d'avant-crise

Au quatrième trimestre 2022, la fréquentation hôtelière est supérieure à son niveau d'avant la crise sanitaire pour le deuxième trimestre consécutif. Le nombre de nuitées hôtelières est en hausse de 1,4 % par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui représente 660 000 nuitées supplémentaires. Comme depuis le début de l'année, la fréquentation de la clientèle résidant en France est supérieure à son niveau d'avant-crise (+0,4 %, soit près de 120 000 nuitées supplémentaires). La fréquentation de la clientèle non résidente dépasse son niveau de fin 2019 pour la première fois depuis la crise sanitaire (+3,6 %, soit 540 000 nuitées supplémentaires). Si la clientèle des résidents constitue les deux tiers de la fréquentation hôtelière, la clientèle non résidente devient le principal contributeur à la hausse de la fréquentation dans les hôtels.

Évolution des nuitées hôtelières trimestrielles par rapport aux mêmes trimestres 2019 *



* données définitives jusqu'en novembre 2022, provisoires pour décembre 2022

Lecture : au quatrième trimestre 2022, le nombre de nuitées hôtelières est supérieur de 1,4 % à celui du quatrième trimestre 2019

Champ : France entière

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Comme au trimestre précédent, l'hôtellerie haut de gamme est le principal bénéficiaire de cette amélioration de la fréquentation hôtelière. Par rapport au quatrième trimestre 2019, le nombre de nuitées augmente de 5,1 % dans les hôtels classés 3 étoiles, et de 9,9 % dans les 4 et 5 étoiles. Dans ces hôtels haut de gamme, la fréquentation des résidents comme des non-résidents est plus soutenue qu'avant la crise sanitaire.

En revanche, la fréquentation reste en deçà de son niveau d'avant la crise sanitaire dans les hôtels classés 1 et 2 étoiles (-6,8 %), malgré le retour de la clientèle non résidente. Elle reste également inférieure dans les hôtels non classés (-14,7 %) qui pâtissent de la désaffection des clientèles résidentes et non résidentes.

La fréquentation hôtelière est en hausse de 3,7 % en Île-de-France par rapport au quatrième trimestre 2019, ce qui représente 640 000 nuitées supplémentaires. La région francilienne est le principal bénéficiaire du retour de la clientèle non résidente (+8,6 % par rapport au quatrième trimestre 2019, soit 770 000 nuitées de plus), qui fait plus que compenser la baisse de la fréquentation de la clientèle résidente (-1,6 %, soit 130 000 nuitées en moins).

Le nombre de nuitées est également supérieur à l'avant-crise dans les hôtels du littoral (+4,5 %, soit 290 000 nuitées de plus qu'au quatrième trimestre 2019), malgré une fréquentation des non-résidents en net recul (-9,8 %). La fréquentation hôtelière est également soutenue, mais à un moindre degré, dans les massifs de ski (+3,3 %), qui bénéficient de la présence plus nombreuse de clients résidents comme non résidents.

À l'inverse, la fréquentation est en repli dans l'espace urbain de province (-2,0 %, soit 350 000 nuitées de moins qu'au quatrième trimestre 2019) et dans les départements d'Outre-mer (-1,2 %). Dans ces derniers, la hausse de la fréquentation de la clientèle résidente ne suffit pas à compenser la forte baisse de la clientèle non résidente.

Le tourisme d'affaires reste quant à lui en retrait par rapport à l'avant-crise sanitaire (-6,9 %). Il représente néanmoins encore près la moitié des nuitées hôtelières. La baisse des nuitées d'affaires reste très importante en Île-de-France (-15,7 % par rapport au quatrième trimestre 2019), pénalisant fortement la reprise de la fréquentation hôtelière francilienne. Avec près de 1,4 million de nuitées d'affaires de moins qu'en 2019 au cours du quatrième trimestre, la région Île-de-France concentre 80 % de la diminution des nuitées d'affaires.

Nuitées dans les hébergements collectifs touristiques hors campings - quatrième trimestre 2022 *

	Nuitées du trimestre		Évolution par rapport au T4 2019 (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Résidents	Non-résidents
Total	64,4	28,5	2,0	1,7	2,9
Hôtels	48,2	32,3	1,4	0,4	3,6
Non classés	5,2	21,3	-14,7	-15,7	-10,6
1 et 2 étoiles	9,5	23,2	-6,8	-9,2	1,9
3 étoiles	18,6	30,7	5,1	3,9	8,0
4 et 5 étoiles	14,9	43,9	9,9	15,8	3,3
Île-de-France	18,1	53,9	3,7	-1,6	8,6
Littoral	6,7	20,5	4,5	9,0	-9,8
Massif de ski	1,3	30,0	3,3	3,1	3,7
Urbain de province	17,3	19,5	-2,0	-2,1	-1,4
Autres espaces métropolitains	3,6	16,1	1,6	1,7	1,1
DOM	1,2	10,9	-1,2	3,7	-28,7
Autres hébergements collectifs touristiques	16,2	17,3	4,1	5,1	-0,7
Résidences de tourisme	13,1	17,8	3,8	5,4	-3,2
Autres	3,0	14,9	5,2	3,8	14,2
Île-de-France	3,0	30,7	8,0	6,6	11,4
Littoral	3,5	11,4	7,2	10,3	-11,6
Massif de ski	2,5	22,2	6,7	6,5	7,2
Urbain de province	4,4	14,0	0,2	1,5	-7,1
Autres espaces métropolitains	2,7	10,3	0,2	2,5	-16,3

* données définitives jusqu'en novembre 2022, provisoires pour décembre 2022

Lecture : dans les hôtels du littoral, le nombre de nuitées résidentes est supérieur de 9,0 % à celui de 2019

Champ : France entière pour les hôtels, France métropolitaine pour les AHCT

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La clientèle britannique notablement plus nombreuse dans les hôtels qu'en 2019

En progression depuis le début d'année, la fréquentation de la clientèle non résidente dans les hôtels de métropole dépasse au quatrième trimestre 2022 son niveau de 2019. Le nombre de nuitées des touristes non résidents dans les hôtels métropolitains est ainsi supérieur de 4,0 % par rapport au quatrième trimestre 2019. En revanche, la fréquentation de la clientèle résidente n'augmente que de 0,3 % sur la période.

La fréquentation en provenance des pays européens contribue fortement à ce dynamisme. En particulier, la clientèle britannique, dont la fréquentation restait en retrait depuis la crise sanitaire, est de retour dans les hôtels de métropole. Les nuitées britanniques augmentent de 16,7 % par rapport au quatrième trimestre 2019, la fréquentation étant à l'époque plutôt en retrait. Les clients en provenance d'Allemagne, de Belgique ou des Pays-Bas sont moins nombreux que les Britanniques mais leur fréquentation des hôtels de métropole est également plus soutenue qu'en 2019, ce qui contribue au dynamisme de la fréquentation hôtelière.

En revanche, la fréquentation de la clientèle extra-européenne peine à retrouver son niveau de 2019. La clientèle en provenance des États-Unis se situe pratiquement à son niveau de 2019 (-1,2 % par rapport au quatrième trimestre 2019), mais les autres clientèles, notamment asiatiques, restent en net retrait dans les hôtels de France métropolitaine (-14,8 %).

Nuitées hôtelières selon la provenance de la clientèle *

	T4 2022 (en millions)	Évolution par rapport au T4 2019 (en %)
Nuitées résidentes	31,6	0,3
Nuitées non résidentes	15,5	4,0
Nuitées de touristes européens (y compris hors UE)	10,4	12,6
dont Allemagne	1,4	3,4
dont Belgique	0,9	1,4
dont Pays-Bas	0,7	30,3
dont Royaume-Uni	2,1	16,7
Nuitées États-Unis	1,9	-1,2
Autres nuitées non résidentes	3,2	-14,8
Nuitées totales	47,0	1,5

* données définitives jusqu'en novembre 2022, provisoires pour décembre 2022

Champ : France métropolitaine

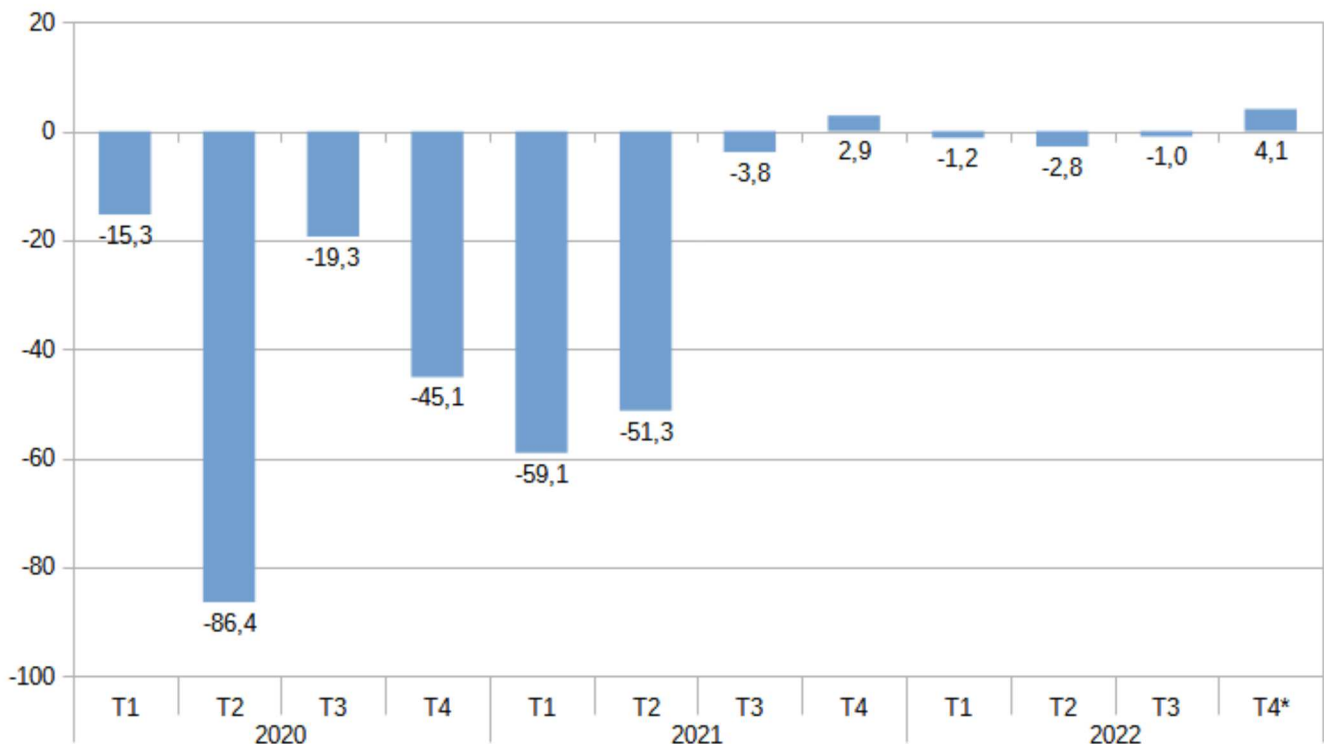
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La fréquentation des autres hébergements collectifs de tourisme dépasse son niveau d'avant-crise

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) de France métropolitaine, la fréquentation dépasse son niveau de 2019 pour la première fois en 2022 (+4,1 %). Dans les résidences de tourisme notamment, la hausse de la fréquentation résidente (+5,4 %) compense la baisse des nuitées non résidentes (-3,2 %).

La fréquentation des AHCT augmente dans tous les territoires au quatrième trimestre. En Île-de-France (+8,0 %) et dans les massifs de ski (+6,7 %), les clientèles tant résidentes que non résidentes sont plus nombreuses qu'en 2019. Dans les AHCT du littoral en revanche, la fréquentation des non-résidents reste en retrait par rapport à l'avant-crise, plus que compensée par une fréquentation soutenue des résidents. Ainsi, le nombre de nuitées est supérieur de 7,2 % dans les AHCT du littoral par rapport à l'avant-crise.

Évolution des nuitées trimestrielles dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) par rapport aux mêmes trimestres 2019 *



* données définitives jusqu'en novembre 2022, provisoires pour décembre 2022

Lecture : au quatrième trimestre 2022, dans les AHCT le nombre de nuitées est supérieur de 4,1 % à celui du quatrième trimestre 2019

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Pour en savoir plus

Révision des séries concernant les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Cette méthode a été mise en place également pour les campings et les AHCT en 2020. Les données utilisées dans cette publication ont été recalculées pour l'année 2019 afin d'établir des comparaisons à méthode constante.

Prochaine publication : le mardi 16 mai 2023 à 12h

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr